

**Arrêté du 4 février 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes  
NOR : JUSC1303054A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 17 février 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes ;*

*Vu l'arrêté du 24 août 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes ;*

*Vu l'arrêté du 31 octobre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Rennes et du procureur général près ladite cour, en date du 25 janvier 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Bretagne, en date du 5 décembre 2012 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes, en date du 10 décembre 2012 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Rennes :

En qualité de président

M. Alain POUMAREDE, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Brigitte ANDRE, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Fabien FILLIATRE, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, titulaire.

M. Pierre MICHELIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Bretagne, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Armel LIGER, professeur des universités à l'institut de gestion de l'université de Rennes I, titulaire.

M. Gervais THENET, professeur des universités à l'institut de gestion de l'université de Rennes I, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Michel PECOUL, président du tribunal de commerce de Rennes, titulaire.

Mme Aurélie GUEROULT, conseillère à la cour d'appel de Rennes, titulaire.

M. Guy LEZIER, président du tribunal de commerce de Nantes, suppléant.

M. Emmanuel THAUNIER, Président de la chambre de commerce et d'industrie de Rennes, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Marie TANGUY, commissaire aux comptes à Saint-Brieuc, titulaire.

Mme Géraldine BLIN, commissaire aux comptes à Rennes, suppléante.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 4 février 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**